

VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Sciences économiques et sociales

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

QU'EST-CE QUE LA MONNAIE ET COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?

Les objectifs d'apprentissage des élèves sont strictement définis par les programmes.

Cette fiche pédagogique, à destination des professeurs, vise à les accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ni constituer un modèle, chaque fiche explicite les objectifs d'apprentissage et les savoirs scientifiques auxquels ils se rapportent, suggère des ressources et activités pédagogiques utilisables en classe et propose des indications bibliographiques.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie.
- Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.
- Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.

Problématique d'ensemble

Quelles sont les formes et les fonctions de la monnaie, et comment est-elle créée au sein du système bancaire ?

Savoirs scientifiques de référence

Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie

La monnaie est l'ensemble des moyens de paiement dont disposent les agents économiques pour effectuer leurs transactions. La monnaie est l'un des instruments les plus utilisés dans la vie quotidienne et elle constitue une institution indispensable au fonctionnement des marchés. Dans les sociétés anciennes, les échanges, très limités, se réalisaient principalement sous forme de troc. Toutefois, cet échange économique non monétaire ne pouvait avoir qu'un développement restreint. Il suppose que celui qui possède ce que vous désirez accepte

Retrouvez éduscol sur :



en échange ce que vous possédez : c'est ce que l'on nomme la double coïncidence des besoins. Pour faciliter les échanges, la monnaie permet de décomposer le troc en deux opérations distinctes : dans un premier temps, on vend contre de la monnaie ce qu'on possède (éventuellement son travail) à ceux qui le désirent ; dans un second temps, on achète au moyen de la monnaie obtenue les produits que l'on désire à ceux qui les possèdent. La monnaie est donc un bien particulier, reconnu et accepté par tous, destiné à faciliter les échanges marchands.

Les économistes définissent la monnaie à partir de ses fonctions économiques : unité de compte, intermédiaire des échanges, et réserve de valeur.

- La monnaie est une *unité de compte*, un étalon de valeur, dans la mesure où elle permet d'exprimer les prix de tous les biens dans la même unité. La monnaie simplifie alors les évaluations, les comparaisons, les choix des consommateurs, en exprimant tous les prix des biens et services dans une même unité de valeur.
- La monnaie est un *intermédiaire des échanges*. À ce titre, elle est un bien particulier qui facilite les échanges, car elle permet de rompre avec la difficile double coïncidence des besoins d'une économie de troc. Dans une économie monétaire, la monnaie va jouer le rôle d'équivalent général, accepté par tous dans l'échange, et donc d'intermédiaire utilisé dans toutes les transactions.
- La monnaie est aussi une *réserve de valeur*. En effet, elle est un actif qui peut être conservé entre deux échanges, sans perte significative de valeur. Sa valeur réelle doit rester stable et permettre de transférer du pouvoir d'achat dans le temps. L'individu qui a vendu un bien, peut conserver un certain temps la monnaie qu'il détient pour acheter dans le futur d'autres biens.

Dans les économies contemporaines, on distingue habituellement la monnaie divisionnaire, la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale.

- La *monnaie divisionnaire* (du latin *divisio*, qui évoque la fragmentation d'une chose en plusieurs éléments) correspond aux pièces, qui représentent une très faible part des transactions aujourd'hui. Il s'agit d'une monnaie dont la valeur intrinsèque est différente de la valeur faciale.
- La *monnaie fiduciaire* est une monnaie fondamentalement basée sur la confiance qu'on a de son usage et de sa valeur d'échange. La valeur de la monnaie fiduciaire est fondée sur la confiance dans la mesure où sa valeur intrinsèque peut être très faible par rapport à sa valeur faciale, qui détermine sa valeur d'échange (« fiduciaire » vient du latin *fiducia* qui signifie confiance). La confiance explique que les agents économiques soient capables d'utiliser des monnaies à faible valeur intrinsèque : c'est cette confiance dans la monnaie qui nous permet de l'utiliser au quotidien. Il y a, d'une part, la confiance dans le fait que tout le monde va l'utiliser durablement, et, d'autre part, la confiance dans la stabilité de son pouvoir d'achat et donc dans le maintien de la stabilité des prix. Historiquement, l'État est le garant de la valeur de la monnaie : c'est en effet la confiance dans la continuité de la communauté à laquelle ils appartiennent qui conduit les individus à accepter ces moyens de paiement en échange de leurs biens ou en rémunération de leur travail. La monnaie fiduciaire (les billets) représente moins de 10 % des paiements en France aujourd'hui.
- La *monnaie scripturale* est la principale forme de monnaie dans les économies contemporaines. La monnaie scripturale (« scriptural » vient du latin *scriptus* qui signifie écriture) est le résultat d'un jeu d'écritures sur les comptes courants (dépôts à vue) des clients et de la banque. Elle est immatérielle et ne peut être détenue manuellement et transportée avec nos pièces et nos billets dans notre porte-monnaie. La monnaie scripturale représente désormais environ 90 % de nos paiements en France. Les paiements sont effectués par les débits et crédits sur les comptes bancaires des agents économiques concernés. Ainsi s'opère l'essentiel de la circulation de la monnaie aujourd'hui.

Retrouvez eduscol sur :



La distinction usuelle entre monnaie fiduciaire et monnaie scripturale ne doit pas induire en erreur : les deux formes de monnaie reposent sur la confiance.

Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.

La monnaie scripturale qui correspond aux dépôts à vue (c'est-à-dire lorsque les sommes déposées sont exigibles immédiatement) détenus par les agents économiques non bancaires est principalement émise par les banques commerciales.

On appelle *banque commerciale*, ou banque de second rang, tout établissement de crédit qui effectue (outre la réception de fonds publics) la mise à disposition et la gestion des moyens de paiement ainsi que les opérations de crédits (Loi bancaire, article L311-1 du Code monétaire et financier, du 16 décembre 1999). C'est notamment par cette double fonctionnalité que la monnaie scripturale est créée, et que le financement des agents économiques peut être réalisé. De ce point de vue, la création de monnaie est dite *endogène* car les banques distribuent les crédits pour satisfaire les *besoins de financement* des agents économiques.

Le crédit bancaire est l'opération qui aboutit, en mettant en relation l'emprunteur (le « débiteur », ici les entreprises, les ménages ou l'État) et le prêteur (le « créancier », ici les banques), à la mise en circulation de monnaie scripturale nouvelle. On dit que la monnaie est créée *ex nihilo* (à partir de rien) c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire que la somme prêtée préexiste à l'actif du bilan de la banque. C'est pour cette raison que la création monétaire est une opération de *monétisation*, puisqu'à chaque fois qu'une banque accorde un crédit par un simple jeu d'écritures, elle transforme une dette (c'est-à-dire le crédit accordé du point de vue du débiteur) en moyens de paiement acceptés par tous les autres agents économiques. « Les crédits font les dépôts » est donc le principe central qui permet d'expliquer le processus de création de monnaie scripturale.

Un bilan est un document comptable qui présente pour un *exercice* (une durée) d'un an (pouvant coïncider ou pas avec l'année civile) l'état patrimonial d'une entreprise. Présenté sous forme d'un tableau en deux colonnes, il intègre à l'actif (colonne de gauche) l'ensemble des biens et des créances (c'est-à-dire tout ce qui a une valeur économique au sein de l'entreprise) et au passif (colonne de droite) l'ensemble des ressources (c'est-à-dire tous les besoins nécessaires au financement de l'activité de l'agent économique). L'origine du mot bilan « *bilancio* » en italien qui signifie « balance », « équilibre » renseigne bien sur le fait que par définition l'actif et le passif sont toujours strictement égaux.

Dans le cas spécifique d'une banque, les contenus des colonnes du bilan se présentent schématiquement sous une forme inversée, puisqu'à l'actif, on trouvera les créances possédées c'est-à-dire notamment les crédits accordés et au passif figureront, entre autres, les dépôts des clients de la banque. Il est donc ainsi possible d'expliquer le mécanisme de création monétaire à partir de l'étude des bilans simplifiés d'une banque et d'une entreprise :

Prenons l'exemple d'une entreprise qui souhaite financer un investissement d'une valeur de 100 000 euros et qui obtient un prêt de sa banque à cette fin. La banque va donc par un jeu d'écritures, indiquer « + 100 000 » à l'actif du bilan de l'entreprise, tandis qu'elle mentionnera « + 100 000 » dans la colonne « passif » de son bilan au titre des dépôts à vue de ce client.

Retrouvez eduscol sur :



De manière simplifiée on aura les informations suivantes :

BANQUE			
Actif		Passif	
Crédit	+100 000	Dépôts à vue	+100 000

ENTREPRISE			
Actif		Passif	
Compte de dépôt	+100 000	Dette	+100 000

L'écriture opérée par la banque sur le compte de l'entreprise génère donc une création monétaire. De même, lorsque l'entreprise aura terminé de rembourser sa dette, on assistera cette fois à une *destruction de monnaie* puisque l'actif du bilan de l'entreprise et le passif de la banque seront diminués de la valeur du crédit initialement accordé.

Par ailleurs, il faut également relever que dans la réalité il n'existe pas qu'une seule banque et qu'un seul client, ce qui signifie que l'ensemble de la quantité de monnaie en circulation (la masse monétaire) résulte aussi des opérations qui relient l'ensemble des agents économiques. Par voie de conséquence, la création monétaire ne s'explique pas exclusivement par l'action d'octroi de crédits des banques commerciales ; les sources de cette création (appelées « *contreparties* » de la masse monétaires) sont en réalité, classées en trois catégories : les *créances sur l'économie* (qui correspondent aux crédits accordés par les banques de second rang aux ménages et aux entreprises), les *créances sur l'extérieur* qui concernent les opérations avec l'étranger (par exemple lorsqu'un client échange des devises en monnaie centrale, il y a création de monnaie) et enfin les *créances sur l'État* (par exemple lorsqu'une banque achète des Bons du Trésor pour financer le déficit budgétaire, il y a là aussi monétisation). De même, la création monétaire ne s'effectue pas sans cadrage : c'est la Banque centrale qui assure cette fonction.

Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.

Les autorités monétaires sont les institutions chargées de concevoir et de mettre en œuvre la politique monétaire. Elles sont aussi chargées de la surveillance du système bancaire et financier. Au sein de la zone euro, c'est le Système européen de banques centrales (SEBC) qui est la principale autorité monétaire : il est composé de la Banque centrale européenne et des Banques centrales nationales des pays membres de l'Union européenne. La Banque centrale européenne peut réguler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie par une intervention sur le marché monétaire, en actionnant deux leviers :

1. Elle peut agir en faisant varier les liquidités disponibles sur le marché monétaire, en modulant son offre de monnaie centrale.

Retrouvez éduscol sur :



2. Elle peut faire varier la rémunération qu'elle demande aux banques pour leur fournir ces liquidités. Cette rémunération correspond au taux d'intérêt directeur : plus il est élevé, et plus il devient coûteux pour une banque de se refinancer. Cela peut avoir deux effets : amener la banque à freiner son offre de crédits d'une part, et/ou répercuter le coût de son refinancement sur les crédits qu'elle octroie et décourager ainsi le recours à l'endettement bancaire des agents économiques d'autre part. Dans le cadre de la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) intervient sur le marché interbancaire en fixant les taux d'intérêt directeurs, qui sont au nombre de trois :
- Un *taux de facilités permanentes de prêt au jour le jour* : toutes les banques commerciales peuvent obtenir de la monnaie banque centrale de la part de la BCE sans limitation de quantité à ce taux. Ce taux fixe la limite supérieure des fluctuations possibles du taux du marché monétaire au jour le jour.
 - Le *taux de facilité de dépôt* : c'est le taux correspondant à la rémunération que les banques obtiennent en plaçant leurs excédents de trésoreries auprès de la BCE.
 - Un *taux de refinancement* (ou « *taux de refi* ») pour les opérations hebdomadaires de refinancement. Pour ces opérations, elle procède par appels d'offre et accorde des quantités limitées de monnaie centrale. Il constitue le taux le plus favorable auquel la BCE accorde de la monnaie banque centrale aux banques commerciales.

La Banque centrale peut actionner le *taux des réserves obligatoires*. Il s'agit de réserves en monnaie centrale que les banques commerciales doivent détenir sans pouvoir les utiliser. Ces réserves obligatoires s'ajoutent à la monnaie banque centrale dont les banques commerciales ont besoin pour faire face aux opérations de leurs clients. Le montant des réserves obligatoires est fixé en pourcentage des dépôts figurant au passif des banques commerciales. La Banque centrale régule ainsi la quantité de monnaie en circulation dans l'économie : c'est la politique monétaire, qui agit sur les grandeurs macroéconomiques (inflation, croissance, emploi) en influençant l'évolution de la masse monétaire et les taux d'intérêt.

La Banque centrale est donc en charge du pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire : elle influence donc à la hausse ou à la baisse les taux d'intérêt, selon l'orientation qu'elle veut donner à sa politique monétaire.

- Une politique monétaire expansionniste consiste à influencer à la baisse les taux du marché monétaire, de façon à ce que les banques de second rang répercutent cette baisse sur les taux d'intérêt imposés à leurs clients. En principe, avec des taux d'intérêt plus bas, la demande de crédit émanant des ménages et des entreprises augmente, ce qui a pour effet une hausse de la création monétaire et un soutien à l'activité économique.
- A l'inverse, une politique monétaire restrictive consiste pour la Banque centrale à agir dans le sens d'une hausse des taux du marché monétaire. Cette hausse a pour effet une augmentation des taux d'intérêt pratiqués par les banques de second rang, une moindre demande de crédit, et par conséquent, une moindre création monétaire de nature à freiner l'inflation.

Les relations entre la création monétaire, l'activité économique et le niveau des prix sont complexes. Les banques commerciales n'ont aucune raison de créer spontanément exactement la quantité de monnaie qui maintiendrait l'économie au niveau du plein emploi des facteurs de production sans accélération de l'inflation. C'est donc à la Banque centrale d'intervenir pour réguler la création monétaire.

Retrouvez éduscol sur :



- En période de bonne conjoncture, quand on s'approche du plein emploi et que l'activité économique est soutenue, les banques n'ont aucune raison de ralentir spontanément leur offre de crédit. Si l'économie se trouve très proche de la saturation des capacités de production, les entreprises ne sont pas capables de répondre par une augmentation de la production au supplément de la demande engendrée par la création monétaire et le crédit, et elles peuvent réagir en augmentant les prix, ce qui risque alors d'accélérer l'inflation. Dès lors, c'est à la Banque centrale d'intervenir afin d'inciter les banques commerciales à freiner la création monétaire pour juguler l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat de la monnaie.
- À l'inverse, en période d'activité économique ralentie, quand l'économie s'éloigne du plein emploi, que la croissance économique est faible, les banques deviennent généralement plus prudentes et peuvent freiner brutalement la création monétaire. Le rationnement du crédit peut aggraver la récession et conduire même à une situation de déflation, soit la baisse du niveau général des prix. Pour éviter cette situation dangereuse, en période de chômage et de sous-utilisation des capacités de production, la Banque centrale doit alors intervenir sur le marché monétaire pour inciter les banques commerciales à une création monétaire plus dynamique pour soutenir la demande globale et la production.

La Banque centrale est donc confrontée à un dilemme : mobiliser les instruments de la politique monétaire pour inciter les banques à une création monétaire suffisante pour soutenir la demande globale, mais aussi veiller à préserver le pouvoir d'achat de la monnaie en réagissant si le risque d'une accélération de l'inflation se présente.

Certains objectifs poursuivis par les banques centrales peuvent être contradictoires entre eux : cela peut être le cas lorsque la Banque centrale recherche à la fois la stabilité des prix et la croissance du PIB. La lutte contre l'inflation suppose une politique monétaire restrictive et un freinage de la création monétaire, alors que la croissance du PIB suppose une politique monétaire expansionniste et une création monétaire à un rythme plus soutenu. La Banque centrale doit par conséquent effectuer un arbitrage permanent entre ces deux objectifs. Certaines banques centrales ont des dispositions statutaires qui fixent l'objectif prioritaire. C'est le cas de la BCE dont l'objectif statutaire prioritaire est la stabilité des prix. Les statuts de la Réserve fédérale des États-Unis en revanche mettent sur un pied d'égalité la stabilité des prix et le soutien à l'activité économique.

Mais face à la crise financière de 2008, et à ses conséquences délétères sur l'activité économique, puis en réaction à la crise des dettes souveraines en zone euro à partir de 2009-2010, la Banque centrale européenne a réagi énergiquement par un accroissement de la base monétaire et une baisse forte et durable des taux d'intérêt directeurs pour soutenir le crédit et la demande globale. En période d'activité économique ralentie, et lorsque le risque d'un dérapage des prix s'éloigne, une stratégie de baisse des taux d'intérêt directeurs se révèle alors utile pour faciliter la sortie de crise.

Retrouvez éduscol sur :



Ressources et activités pédagogiques

Activité pédagogique 1 : La différenciation des fonctions de la monnaie

Finalité : rendre les élèves capables de différencier les fonctions de la monnaie.

Ressources et activités proposées :

- Proposer un certain nombre d'informations concrètes exprimées en unités monétaires type (prix de biens ou d'actifs, transactions sur des biens, transactions financières, détention d'avoirs...)
- Faire classer ces exemples par fonction en justifiant les choix.

Activité pédagogique 2 : Monnaie et confiance, l'exemple d'une crypto-monnaie

Finalité : à partir de l'exemple du Bitcoin faire réfléchir les élèves sur les propriétés de la monnaie.

Ressources et activités proposées :

- Proposer aux élèves trois vidéos issues du site euro vidéo challenge 2017 : (www.ecb.europa.eu) : « le bitcoin peut-il remplacer l'euro ? » « Le Bitcoin est-il la monnaie du futur ? [En anglais] » « faut-il avoir confiance dans sa monnaie ? »
Ainsi qu'une vidéo issue du site Dessine- moi l'éco : « le Bitcoin est-il une monnaie comme les autres ? » (dessinemoiileco.com/bitcoin-il-monnaie-les-autres/)
- Demander aux élèves de lister les fonctions de la monnaie évoquées et montrer comment les appliquer au Bitcoin ;
- Dissocier euro et Bitcoin, du point de vue de la confiance.

Activité pédagogique 3 : Création monétaire, destruction monétaire, monétisation

Finalité : faire comprendre aux élèves à partir d'un exemple simplifié le mécanisme de monétisation.

Étapes et activités proposées :

On propose un cas fictif pour lequel on a un ménage (M), une banque (B) et deux entreprises E1 et E2 ; on considère que seule la monnaie scripturale circule ; on propose des montants différents de monnaie scripturale détenus par chaque acteur de ce circuit.

1. Demander aux élèves de calculer la masse monétaire en circulation
2. Demander aux élèves de traduire par un schéma reliant chaque acteur les opérations suivantes : B accorde un crédit à M. E1 verse un salaire à M. B accorde un crédit à E2. E2 achète des produits à E1.
3. Demander aux élèves de repérer les activités qui ont créé de la monnaie et celles qui n'ont aucun effet sur la masse monétaire (on peut éventuellement demander aussi de partir du bilan de la banque pour cela) en choisissant une couleur spécifique pour les flux dans le schéma.

Retrouvez éduscol sur :



Activité pédagogique 4 : La création monétaire et le rôle de la Banque centrale dans le système bancaire

Finalité : faire comprendre le fonctionnement du système bancaire et les différentes opérations à l'origine de la création monétaire ; initier au principe de la compensation bancaire.

Étapes et ressources préconisées :

- Partir d'une économie fictive dans laquelle le système bancaire est composé d'une Banque centrale et deux banques de second rang qui détiennent chacune le compte d'une entreprise et d'un ménage ; supposer, au départ, que les banques de second rang ne détiennent pas de billets.
- Proposer les bilans simplifiés initiaux de chacune des banques de second rang et celui de la Banque centrale (avec, au passif, le compte de chacune des banques et le compte du Trésor public).
- Lister quelques opérations entre les entreprises et les ménages afin de faire apparaître leurs effets dans les bilans bancaires ; parmi ces opérations, certaines devront conduire à des règlements interbancaires et donc avoir des effets sur le bilan de la Banque centrale
- Introduire, afin d'analyser leurs effets sur la masse monétaire et les bilans : un achat de devises (une des entreprises remet des devises à sa banque) ; une opération de demande de billets par un client d'une des deux banques ; l'octroi d'un crédit à l'un des clients ; l'achat par une des banques de bons émis par le Trésor public ; une opération effectuée par le Trésor public (paiement des salaires de fonctionnaires ou achat à une des entreprises).
- Observer le bilan de la Banque centrale et des deux banques de second rang pour faire apparaître les contreparties de la masse monétaire.

Bibliographie indicative

- Anastasia Melachrinou et Rémi Jeannin, *L'éco en 40 schémas*, Delagrave, 2018 [pages 36 à 43]
- Dominique Plihon, *La monnaie et ses mécanismes*, La Découverte, 2017.
- Friedrich Hayek, *Pour une concurrence des monnaies*, PUF, 1978.
- Jérôme Blanc, *Les monnaies alternatives*, La Découverte collection Repères, 2018.
- Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015.
- Louis Larue, « Le Bitcoin : une évaluation d'une innovation monétaire », *Regards économiques IRES*, n°127, 2016
- Michel Aglietta, André Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, 2002.
- Patrick Artus avec Marie-Paule Virard, *La folie des banques centrales*, Editions Fayard, 2016.
- Pierre-Noël Giraud, *Le commerce des promesses*, Seuil, 2009.

Site de la Banque de France sur la présentation de la politique monétaire

<https://www.banque-france.fr/page-sommaire/presentation-de-la-politique-monetaire>

Site de la Banque centrale européenne sur la présentation des missions de la BCE et la carte de la zone euro (avec statistiques) [https:// www.ecb.europa.eu](https://www.ecb.europa.eu)

Site Citéco (<https://www.citeco.fr>), lieu dédié à une meilleure compréhension de l'économie, ouvert au public depuis le 14 juin 2019, et qui offre la possibilité de faire des visites de groupe à tarif réduit (adresse: 1, Place du Général Catroux 75017 PARIS).

Retrouvez éducol sur :

